

# **ASSEMBLEE DE CORSE**

2<sup>EME</sup> SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2013

6 ET 7 JUIN

**RAPPORT DE MONSIEUR  
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF**

## **INFORMATION SUR LES MARCHES A BONS DE COMMANDE DE GENIE CIVIL SUR LES ROUTES TERRITORIALES DE CORSE**

COMMISSIONS COMPETENTES :

COMMISSION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, DE  
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE  
L'ENVIRONNEMENT

COMMISSION DES FINANCES, DE LA PLANIFICATION, DES  
AFFAIRES EUROPEENNES ET DE LA COOPERATION

<p style="text-align: center;"><b>RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE</b></p>
---

**OBJET :** Information sur les marchés à bons de commande de Génie Civil sur les Routes Territoriales de Corse

## **I - CONTEXTE DE L'OPERATION**

Les travaux de génie civil sont nécessaires dans le cadre de l'exploitation (exemple : réhabilitation de buses, traitement de accotements par petites commandes...) ainsi que dans le cadre des petites opérations d'investissement (opérations ponctuelles de sécurités).

Les travaux comprennent notamment les prestations suivantes :

- Déblais et remblais ;
- Ouvrages hydrauliques ;
- Trottoirs et Ilots ;
- Petits ouvrages de soutènements.

Les travaux ne pouvant être programmés au préalable, il a été proposé de suivre une procédure de marché à commande.

Une répartition en lots géographiques s'est imposée (en suivant la structure des secteurs d'exploitations) afin de pouvoir faire face à un besoin simultané à divers endroits tout en respectant des délais raisonnables sur l'ensemble de la région.

## **II - OBJET DE LA CONSULTATION**

### **a) - Lieu d'exécution :**

L'ensemble des Routes Nationales de Corse et à proximité. Montant mini : 500 000 € HT ; Montant maxi : 2 000 000 € HT. Voici ci-dessous l'allotissement proposé par secteur d'exploitation :

#### **Lot n° 1A :**

RN 194, PR 0 (Ajaccio), PR 6 (giratoire de Baléone)  
RN 193, Ajaccio PR 0 - Vizzavona PR 49 (Col de Vizzavona)  
RN 193 Bis, PR 39 (Bocognano), PR 49 (pont de Selolla) Ancienne routes d'Ucciani et de Vero (2 km)  
RN 196, PR 0 (giratoire des galets 2x2), PR 40 (pont d'Abra)

#### **Lot n° 2A :**

RN 196, PR 40 (pont d'Abra) - PR 105+115 (col de Roccapina).

**Lot n° 3A :**

RN 196, PR 105+115 (col de Roccapina) - PR 136+630 (agglomération de Bonifacio, haute ville)

RN 198, PR 0+00 (Gira de Bonifacio) - PR 65+100 (sortie Nord de Solenzara)

**Lot n° 4B :**

RN 198, PR 65+100 (sortie Nord de Solenzara) - PR 128+690 (Sortie Nord de Sainte Lucie de Moriani)

RN 200, PR 0 Corte - PR 47+600 Aléria

**Lot n° 5B :**

RN 198, PR 128+690 (Sortie Nord de Sainte Lucie de Moriani) - PR 147+320 (Giratoire de Casamozza)

RN 193, PR 132+500 (Giratoire de Casamozza) - PR 153 (Giratoire de Noguès) Borgo Vescovatu

**Lot n° 6B :**

RN 193, PR 132+500 (Giratoire de Casamozza) - PR 49 (Col de Vizzavona)

**Lot n° 7B :**

RN 197, PR 0 Calvi (porteuse d'eau) - PR 64+600 Ponte-Leccia

RN 1179, PR 30+500 (Lozari) - PR 65 Piovancchio

RN 2197 Algajola (2 km)

**III - DEROULEMENT DE LA PROCEDURE**

L'avis d'appel public à la concurrence a été publié au BOAMP et au JOUE. La date d'envoi à la publication était le 10 septembre 2012.

Le délai de consultation était fixé à 52 jours à compter de la date d'envoi de l'avis aux publications.

La date limite de réception des offres était fixée au mercredi 24 novembre 2012 à 16 h.

Les plis ont été ouverts en commission le vendredi 26 novembre 2012.

L'analyse des offres a été présentée en commission le 7 février 2012.

Lot 1A :

Candidats	Classement	Offre € HT
Pompeani	2	1 815 604,50
Sotrarout	3	1 999 000,00
<b>Corsovia</b>	<b>Offre retenue</b>	<b>1 500 000,00</b>

Lot 2A :

Candidats	Classement	Offre € HT
Delovo	Candidature non retenue	1 832 000,00
Leandri	Offre retenue	1 798 650,00

Lot 3A :

Candidats	Classement	Offre € HT
Grpt Agostini/Ciabrini	Offre retenue	1 812 350,00

Lot 4B :

Candidat	Classement	Offre € HT
Groupement Société Corse Travaux (mandataire) - Dani - Petroni	Offre retenue	1 730 907,50

Lot 5B :

Candidats	Classement	Offre € HT
Groupement Natali (mandataire) - Terraco - Socotra	Offre retenue	1 988 935,10

Lot 6B :

Candidats	Classement	Offre € HT
Groupement E Filetelle (mandataire) La Vivaraise - ASTP	Candidature non retenue	1 471 855,00
Groupement Via Corsa (mandataire) - Sialelli - Mariani - Mattei	Offre retenue	1 726 825,00

Lot 7B :

Candidats	Classement	Offre € HT
Groupement E Filetelle (mandataire) - SEETP Martelli	Candidature non retenue	1 724 730,00
Groupement Beveraggi (mandataire) - TPG2B - Susini	Offre retenue	1 772 655,00

Suite au courrier de M. le Préfet de Corse en date du 7 mai 2013, il ressort que pour les lots 2 à 7 une absence de concurrence a été relevée. En effet, M. le Préfet de Corse indique que l'examen de la situation concurrentielle ne témoigne pas d'un degré suffisant de concurrence. Il convient aussi d'ajouter qu'une situation géographique modifiée (2 lots en Haute-Corse et 2 lots en Corse-du-Sud) constituerait un argument techniques propices à l'obtention d'une concurrence plus étoffée et à la recherche d'un prix compétitif.

En conclusion, M. le Président du Conseil Exécutif de Corse informe l'Assemblée de Corse que ces lots seront déclarés sans suite pour des raisons d'intérêt général.